

# Nouvelles Administratives

---

## CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE BIBLIOTHECAIRE

Session 1968

Les épreuves d'admission du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire, session 1968, prévues pour la semaine du 23 mai, ont eu lieu, en raison des circonstances, du 14 au 21 juin.

### SUJETS DES EPREUVES ECRITES

#### Option : **Bibliothèques d'Instituts et de laboratoires**

1<sup>o</sup>) Epreuve sur l'organisation et la gestion des bibliothèques d'Instituts et de laboratoire (2 heures).

« Le choix d'une classification dans une bibliothèque spécialisée ou un centre de documentation. Vous choisirez une spécialité à votre convenance ».

2<sup>o</sup>) Analyse de deux articles de revue scientifique (4 heures).

— Un article de Georges Sabatier sur les « Ultra-sons » (In : *Pourquoi ?* n° 44, avril 1968, pp. 108-115),

— un article extrait d'une revue de sciences sociales dans la langue étrangère choisie par le candidat.

#### Option : **Bibliothèques d'établissement d'enseignement et bibliothèques pour la jeunesse**

Epreuve sur l'organisation et la gestion des bibliothèques pour la jeunesse (2 heures).

« Dans quelques années, les bibliothèques pour la jeunesse du monde entier vont célébrer le centième anniversaire de la mort d'Andersen. Donnez le programme précis des manifestations et activités que vous souhaiteriez organiser à cette occasion dans votre bibliothèque ».

#### Option : **Bibliothèques municipales**

Epreuve sur l'organisation et la gestion des bibliothèques municipales (2 heures).

« Quels systèmes de classement proposeriez-vous pour les divers fonds d'une bibliothèque municipale ? ».

**Option : Bibliothèques de lecture publique**

Epreuve sur l'organisation et la gestion des bibliothèques de lecture publique (2 heures).

« Quels sont les projets que vous souhaiteriez réaliser pour l'animation d'une bibliothèque publique de votre choix ? ».

**RESULTATS DES EPREUVES**

141 candidats admissibles se sont présentés, dont 4 à titre étranger.

118 candidats ont été déclarés admis, dont 3 à titre étranger.

- 51 (dont 2 à titre étranger) pour l'option Bibliothèques d'Instituts et de laboratoires, sur 56 présentés.
- 12 pour l'option Bibliothèques pour la Jeunesse, sur 14.
- 34 pour l'option Bibliothèques municipales, sur 46,
- 21 pour l'option Lecture publique, sur 25.